

Meilleurs vœux
du syndicat **DEPART**
pour poursuivre ensemble
l'aventure SCoT



Les rendez-vous de 2017

Moment privilégié de l'année, les vœux sont l'occasion de poser un regard sur l'avancement de nos politiques territoriales au service de la vie locale, ainsi que sur nos actions pour demain.

Mis en place et porté par le syndicat depuis une dizaine d'années, le SCoT s'est révélé être un formidable **outil de dialogue et de réflexion prospective** sur l'aménagement du territoire de la région troyenne.

Il a notamment contribué à dépasser les limites territoriales des collectivités sur des sujets transversaux, à déconstruire les clivages entre urbain et rural à travers la notion de **bassin de vie**, et à construire l'intercommunalité de demain.

Fort de cette expérience, le syndicat lance aujourd'hui la **révision du SCoT** afin de permettre à l'horizon 2020 la couverture par le schéma de l'ensemble de son nouveau périmètre. En parallèle, l'année 2017 sera marquée par la conduite de **l'Atelier des territoires** en partenariat avec l'Etat, démarche d'animation autour du thème « Mieux vivre ensemble dans le périurbain »*.

« En ce début d'année, je vous présente mes meilleurs vœux pour 2017. Des projets et des démarches ambitieuses s'ouvrent à nous cette année, autour de l'Atelier des territoires ou de la révision de notre Schéma de Cohérence Territoriale.

A l'heure où les périmètres et les compétences de chacun sont redistribués, je vous souhaite à tous une très belle année et vous invite à poursuivre ensemble l'aventure SCoT. »



Le Président,
Jean-Pierre ABEL

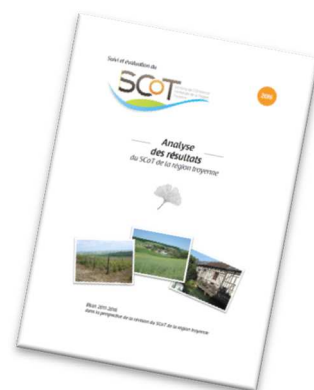
*voir lettre du SCoT d'octobre 2016


L'analyse des résultats du SCoT

Conformément à ce que prévoit le code de l'urbanisme, le SCoT doit faire l'objet d'une **analyse des résultats de son application** en matière d'environnement, de transports et de déplacements, de maîtrise de la consommation d'espace et d'implantation commerciale, au plus tard 6 ans après son approbation.

Pour préparer ce bilan et dans l'optique d'une évaluation en continu de la politique publique, le syndicat DEPART s'est engagé depuis 2011 dans la mise en place d'un observatoire du SCoT, qui a permis de diffuser chaque année un numéro sur l'une des thématiques du SCoT. Les données et les analyses ont donc été capitalisées progressivement pour **établir un bilan exhaustif** sur l'ensemble des champs traités.

L'analyse des résultats du SCoT, réalisée en décembre 2016, peut être considérée comme **satisfaisante au regard du bilan des objectifs réalisés et des actions développées** en faveur de la prise en compte progressive des orientations du SCoT à l'échelle des documents d'urbanisme et de programmation sectoriels.



 Téléchargez cette analyse sur le site internet du syndicat, rubrique Vie et action / Le suivi et l'évaluation



La révision du SCoT

Lors de sa séance du 14 décembre 2016, le comité syndical a **prescrit la révision du SCoT**, défini les objectifs poursuivis et les modalités de concertation.

La révision du SCoT, qui suppose un travail important de refonte du document nécessaire pour adapter le projet de territoire à une nouvelle échelle et pour prendre en compte les évolutions législatives intervenues depuis 2011 (loi ALUR...), peut être envisagée comme l'opportunité de **croiser des enjeux et des attentes renouvelés** autour des grands axes formant la philosophie du SCoT.

Le modèle de développement territorial, la préservation des grands équilibres spatiaux, la prise en compte des enjeux environnementaux, sont des **fondamentaux** du SCoT qu'il semble dès à présent essentiel de **poursuivre et d'enrichir pour co-construire**, avec les différents territoires, un cadre d'orientations adapté aux évolutions et au contexte social, environnemental et économique d'aujourd'hui et de demain.

Ce chantier s'ouvre ainsi pour environ trois années d'étude, en partenariat avec les personnes publiques associées et en concertation avec la population.